



**DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE TRADUCTION DES ORGANES DE L'UNION EUROPÉENNE
ADOPTANT L'AVANT-PROJET DE BUDGET 2023 – CT/CA-008/2022FR**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE TRADUCTION DES ORGANES DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil du 28 novembre 1994 portant création d'un Centre de traduction des organes de l'Union européenne («Centre de traduction»), tel que modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil du 18 juin 2003,

vu le règlement financier du 22 septembre 2019 applicable au Centre de traduction des organes de l'Union européenne (réf. CT/CA-028/2019),

considérant ce qui suit:

(1) Le conseil d'administration devrait adopter le budget du Centre sur la base d'un projet préparé par le directeur;

DÉCIDE:

Article 1^{er}

L'avant-projet de budget 2023 du Centre de traduction, annexé à la présente décision, est adopté par la présente.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Luxembourg, le 24 mars 2022.

Pour le Conseil d'administration

(signé par voie électronique)

Christos Ellinides

Président

Annexe: Avant-projet de budget 2023



AVANT-PROJET DE BUDGET 2023

CT/CA-008/2022FR

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION

- A. INTRODUCTION GÉNÉRALE
- B. RECETTES
- C. DÉPENSES
- D. ACTIVITÉS

II. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES – VUE D'ENSEMBLE

III. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES – DÉTAILS

ANNEXE 1 – TABLEAU DES EFFECTIFS

I. INTRODUCTION

A. INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'avant-projet de budget 2023 comprend:

- A. Cette introduction générale;
- B. Les recettes du Centre visées à l'article 10, paragraphe 2, du règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil, tel que modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil, comprenant notamment les paiements effectués par les organismes pour lesquels le Centre travaille, ainsi que par les institutions et organes avec lesquels une collaboration a été convenue en contrepartie des travaux qu'il accomplit, y compris les activités interinstitutionnelles;
- C. Une ventilation des dépenses du Centre par titre; et
- D. Une ventilation des dépenses du Centre par activité. Cette partie montre le lien entre le budget 2023 et le programme de travail pour 2023 en identifiant les ressources allouées à chaque activité afin d'atteindre les objectifs stratégiques du Centre. Elle définit également la structure budgétaire conventionnelle.

L'avant-projet de budget 2023 reflète l'état prévisionnel des recettes et des dépenses, tel qu'il figure dans le projet de document de programmation 2023-2025 du Centre (réf. CT/CA-002/2022). Il est préparé conformément aux articles 35 à 37 du règlement financier du Centre. Afin de préparer l'avant-projet de budget 2023, le Centre a analysé ses prévisions de dépenses et a obtenu des prévisions de la part de ses clients.

L'avant-projet de budget 2023 a été préparé sur la base des prix applicables en 2023, tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessous. Toutes les sommes communiquées dans le présent document sont en euros (EUR).

Prix applicables en 2023:

Service fourni	Standard (EUR)	Lent (EUR)	Urgent (EUR)	Très urgent (EUR)
Traduction (prix par page)	87,00	82,00	108,00	156,00
Traduction sur mesure (prix par page)	82,00	78,00	102,00	148,00
Modification (prix par page)	172,00	163,40	215,00	
Révision (prix par page)	60,00	57,00	75,00	
Contrôle rédactionnel (prix par page)	39,00	37,00	44,00	
Transcription (prix par minute)	8,50	6,50	10,50	
Transcription automatique (prix par minute)		2,00 EUR		
Marques (prix par page)		41,71 EUR pour 187 360 pages		
Post-édition légère (prix par page)		49,00 EUR		
Paste 'n Go (prix par page)		82,00 EUR		
Traduction automatique (prix par page)		0,30 EUR		
Dessins ou modèles communautaires (prix par terme)		4,00 EUR		

Listes de termes (prix par terme)	4,00 EUR
Révision des listes de termes (prix par terme)	2,50 EUR
Terminologie (prix par jour-homme)	900 EUR
Conseil linguistique (prix par jour-homme)	900 EUR
Sous-titrage (prix par minute)	41,00 EUR

Suppléments applicables en 2023:

Type de document	EUR
Format complexe (supplément par page et par langue cible)	15,00
Format PDF et documents papier (supplément par page du document source)	12,00
Documents confidentiels (c'est-à-dire documents classifiés/sensibles non classifiés) (supplément par page et par langue cible)	20,00
Langue autre que les langues de l'UE (supplément par page et par langue cible)	10,00
Téléchargement de documents du site web [supplément par langue cible (fichiers multiples) ou par demande (fichier unique)]	10,00

B. RECETTES

La prévision de recettes totales pour 2023 s'élève à 47,7 millions d'euros, dont 47,7 millions d'euros aux titres 1 à 4. Les prévisions de recettes se ventilent comme suit:

Titre	Recettes (EUR)
1. Agences et organes	46 701 500
3. Coopération interinstitutionnelle (institutions européennes)	694 100
4. Autres recettes	268 500
5. Excédent reporté de l'exercice précédent et transferts à partir des réserves des exercices précédents	p.m.

Les prévisions de recettes du Centre sont fondées sur les estimations fournies par ses clients. Il convient donc de souligner que les recettes estimées sont susceptibles d'évoluer, en fonction des besoins réels des clients et de leur budget. En fonction des prévisions des clients, les recettes estimées pour 2023 dans le titre 1 s'élèvent à 46,7 millions d'euros, contre 48,1 millions d'euros dans le budget 2022 (-2,9 %). Les recettes prévues pour 2023 sont supérieures de 1,6 million d'euros (+3,6 %) aux recettes réelles de 45,1 millions d'euros reçues des clients en 2021.

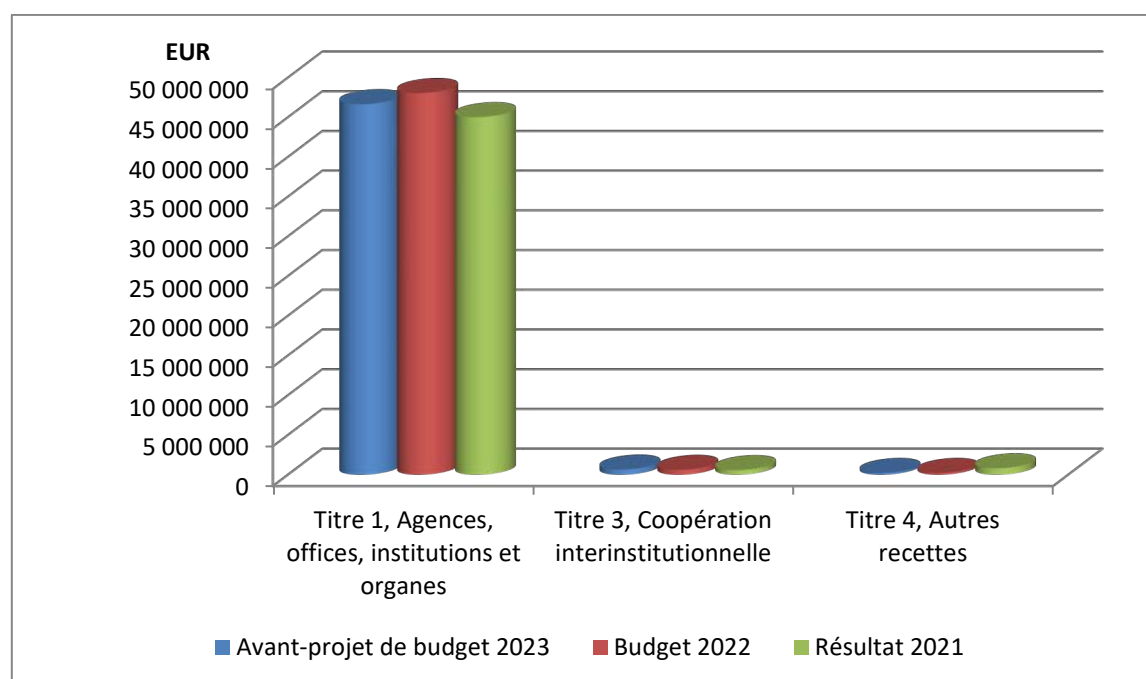
Le plus gros client du Centre, à savoir l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), prévoit une réduction des recettes de 0,5 million d'euros (-5,5 %) pour la traduction des marques de l'Union européenne en 2023 (poste 1006) par rapport au budget 2022. Les recettes prévues pour 2023 sont inférieures de 3,1 millions d'euros (-28,6 %) aux recettes réelles reçues pour la traduction des marques de l'UE en 2021. De plus, les recettes prévues par l'EUIPO pour les autres services restent au même niveau que dans le budget 2022, à savoir 5,5 millions d'euros pour 2023 (poste 1005), ce qui est supérieur de 11,7 % (0,6 million d'euros) aux recettes perçues pour d'autres

services en 2021. Sa prévision globale pour 2023 est inférieure de 16,1 % (2,6 millions d'euros) aux recettes totales reçues de l'EIPO en 2021.

D'autres changements importants par rapport au budget 2022 sont les diminutions de 74,8 % (-121 600 EUR) des prévisions de l'Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL), de 20,1 % (- 583 200 EUR) des prévisions de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA), de 17,4 % (-103 900 EUR) des prévisions de l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) et de 8,4 % (-102 700 EUR) de l'Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA). Par rapport au budget 2022, le Médiateur européen a augmenté ses prévisions de 99,8 % (102 200 EUR). Des informations plus détaillées sur les prévisions des clients et les volumes de traduction sont fournies à la section D, «Activités», et à la partie III, «État des recettes et des dépenses – Détails».

Les recettes du titre 3 correspondent aux recettes que le Centre perçoit en sa qualité de gestionnaire de la base de données IATE (terminologie interactive pour l'Europe). Les dépenses du Centre pour IATE sont enregistrées dans les dépenses (chapitre 31).

Figure 1. Recettes ventilées par titre et par année: 2021-2023 (Titres 1, 3 et 4)



Outre les recettes provenant de ses clients et de la coopération interinstitutionnelle, le Centre prévoit des recettes supplémentaires au titre 4, principalement des intérêts bancaires, ainsi que des recettes provenant de l'hébergement de service de centre de données pour l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (ERA). Les prévisions relatives à ces recettes pour 2023 sont de 268 500 EUR, soit une baisse de 1,4 % par rapport au budget 2022 et de 68,7 % par rapport au résultat de 2021.

Il est inutile de transférer des crédits depuis la «Réserve pour la stabilité des prix» vers les recettes, ce qui laisse un solde estimé à 8 933 996 EUR dans la réserve à la fin 2023. À titre d'information, après report de l'excédent budgétaire de 2021 à 2022, le solde estimé de la réserve pour la stabilité des prix serait de 10 052 151 EUR.

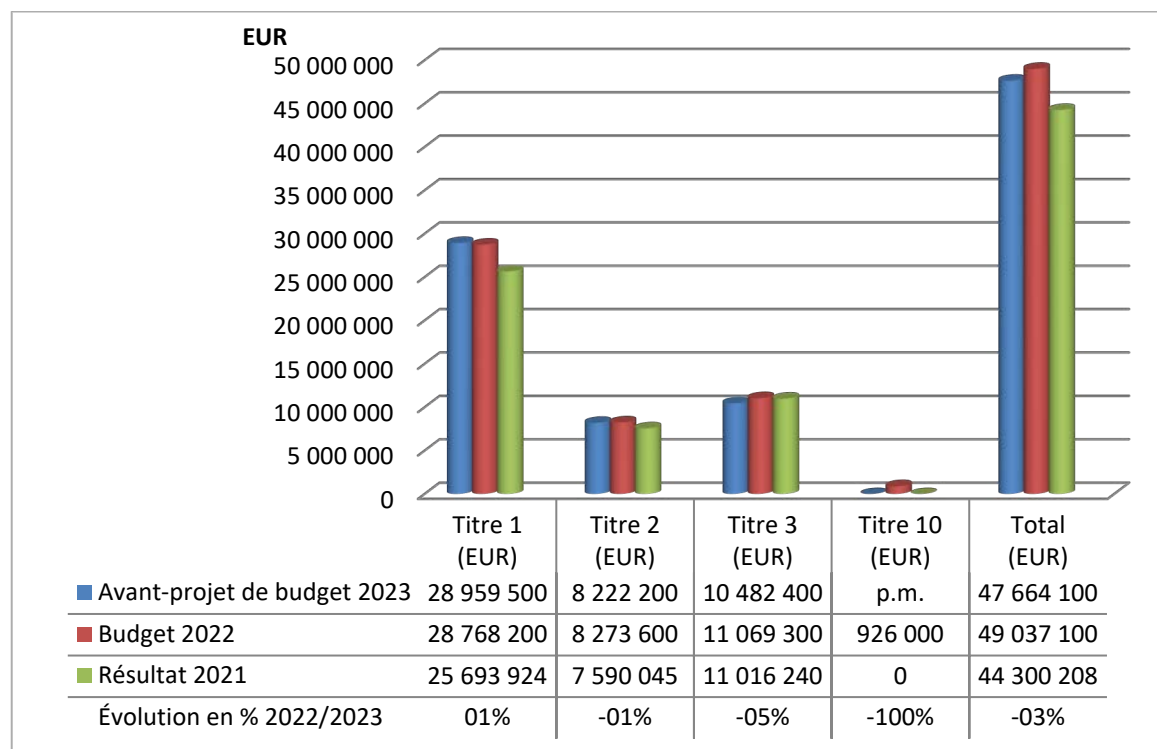
C. DÉPENSES

Les dépenses prévues pour le Centre en 2023 se chiffrent à 47,7 millions d'euros. Aux titres 1 à 3, le budget 2023 est inférieur de 0,9 % au budget 2022 et est supérieur de 7,6 % au résultat de 2021. Cette augmentation de 2021 à 2023 est due aux adaptations salariales envisagées en 2022 et 2023, ainsi qu'à d'autres dépenses qui sont également soumises à des indexations susceptibles de faire augmenter les dépenses en 2023. En outre, cette augmentation du titre 1 est en partie compensée par les baisses du titre 2 et du titre 3 à la suite de la nouvelle négociation relative à la réduction de la surface au sol du bâtiment et à la réduction du volume d'externalisation vers des fournisseurs de services linguistiques externes. Les prévisions de dépenses se ventilent comme suit:

Titre	Dépenses (EUR)
1. Personnel	28 959 500
2. Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement	8 222 200
3. Dépenses opérationnelles	10 482 400
10. Réserves	p.m.

Afin de répondre à l'augmentation globale des frais de personnel, d'autres coûts indexés et des coûts informatiques, le Centre maintient plusieurs mesures visant à réduire ses dépenses budgétaires. La principale mesure a consisté à réduire sensiblement les crédits pour dépenses dans la plupart des postes budgétaires, afin de ne couvrir que le strict nécessaire prévu. Ainsi, le Centre a réduit sa marge à un minimum pour les lignes budgétaires clés et jouit donc d'une flexibilité beaucoup moins importante. La figure ci-dessous présente une vue d'ensemble des dépenses par titre, y compris une comparaison avec le budget 2022 et le résultat de 2021.

Figure 2. Dépenses ventilées par titre et par année: 2021-2023 (Titres 1, 2, 3 et 10)*



* Titre 1: «Personnel»; Titre 2: «Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement»; Titre 3: «Dépenses opérationnelles»; et Titre 10: «Réserves». Le budget du titre 10 est «pour mémoire» (p.m.) pour 2023, se chiffre à 926 000 EUR pour 2022 et est présenté à «0» pour 2021.

Titre 1: PERSONNEL

Le budget du titre 1 s'élève à 29,0 millions d'euros pour 2023, soit une augmentation de 0,7 % par rapport au budget 2022 (+191 300 EUR). Le budget du Centre prévoit d'éventuelles adaptations salariales annuelles, estimées à 1 % par an, ainsi que des promotions et des avancements d'échelons bisannuels. Le budget se fonde sur un tableau des effectifs de 196 postes, qui reste au même niveau que celui approuvé par l'autorité budgétaire pour 2022. Le budget tient également compte de facteurs tels que le taux de rotation et les rythmes de travail du personnel. Tous les éléments susmentionnés engendrent une augmentation de 0,5 % (94 500 EUR) de l'article 110 «Personnel en activité», tandis que le budget des agents contractuels (poste 1115) a augmenté de 1,4 % (22 800 EUR) en 2023 par rapport au budget 2022. Cette augmentation ne concerne que les éventuelles adaptations salariales annuelles. En 2022, le Centre de traduction a reçu une demande du Parquet européen pour un projet de traduction confidentielle. Le Centre estime que, pour exécuter ce projet, il lui faudrait cinq postes supplémentaires (quatre agents contractuels du GF IV et un agent contractuel du GF III) pendant six mois, qui n'auront pas d'incidence sur le budget, avec la possibilité de les prolonger si le Parquet européen envoie des volumes supplémentaires dans le cadre du même projet. Les ressources supplémentaires seront consacrées uniquement au projet du Parquet européen. En conséquence, le budget 2023 pourrait être révisé en cas de prolongation du projet du Parquet européen.

Titre 2: IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT

Le budget du titre 2 «Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement» s'élève à 8,2 millions d'euros en 2023. Il a diminué de 0,6 % par rapport au budget 2022. Cette diminution est due principalement à la nouvelle négociation relative à la réduction de la surface au sol du bâtiment, au projet de renforcement du télétravail et à la mise en place du deuxième centre de données.

Il convient de souligner que les dépenses du titre 2 comprennent les dépenses liées à l'hébergement d'un centre de données pour l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (ERA). Conformément au principe d'universalité, les recettes provenant de l'ERA sont enregistrées en tant que recettes et non pas en tant que compensation des dépenses.

Titre 3: DÉPENSES OPÉRATIONNELLES

Le budget du titre 3, «Dépenses opérationnelles», couvre l'externalisation des services de traduction, les services techniques liés aux services linguistiques, la coopération interinstitutionnelle et le programme eCdT. Il se chiffre à 10,5 millions d'euros en 2023, soit une baisse de 5,3 % par rapport au budget 2022. Il est inférieur de 0,5 millions d'euros au résultat de 2021.

Le budget des services de traduction externes constitue la majeure partie du budget du titre, à savoir 92,8 % en 2023. Le coût réel de ces services dépend d'un certain nombre de facteurs, tels que les changements apportés au classement des fournisseurs au titre des contrats-cadres existants et les prix convenus au titre des contrats-cadres futurs, qui dépendent également de l'évolution de la situation économique dans les États membres. Le budget de 2023 se chiffre à 9,7 millions d'euros, ce qui est conforme aux volumes prévus ainsi qu'aux prévisions du Centre selon lesquelles les investissements dans les technologies de traduction auront une incidence positive sur les dépenses liées aux services de traduction externes. Indéniablement, les dépenses réelles dépendront fortement de la demande réelle des clients du Centre et de l'incidence réelle des technologies de traduction.

Le chapitre 31 inclut les dépenses du Centre liées à la gestion de la base de données IATE, ainsi que la contribution du Centre à d'autres outils interinstitutionnels gérés par la Commission. Les coûts de ces outils sont régis par des accords financiers annuels entre les parties agissant dans le cadre du comité exécutif de la traduction du Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation (CITI).

D. ACTIVITÉS

Les activités du Centre s'articulent autour de quatre domaines d'activité dans le budget 2023, comme indiqué dans le document de programmation 2023-2025 du Centre: 1) Activités opérationnelles essentielles, 2) Activités de soutien, 3) Activités de gestion et de surveillance et 4) Projets/Innovation.

Les ressources humaines et financières pour 2023 sont allouées aux quatre domaines d'activité, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Les ressources financières incluses dans les titres 1, 2 et 3 sont allouées directement ou indirectement aux différents services du Centre. Les coûts indirects sont affectés à nos activités, puis à nos services, par le biais des mécanismes de notre méthodologie d'établissement du budget par activité. Les détails figurent dans le projet de document de programmation 2023-2025 du Centre (réf. CT/CA-002/2022).

	% des ressources humaines (personnel)	% des ressources financières	Ressources financières
Activités opérationnelles essentielles	62,26 %	74,48 %	35 499 722
<i>Traduction</i>	23,7 %	20,9 %	9 953 022
<i>Révision</i>	0,0 %	0,0 %	1 046
<i>Modification</i>	1,5 %	1,2 %	575 369
<i>Contrôle rédactionnel</i>	0,2 %	0,0 %	23 399
<i>Transcription</i>	0,0 %	0,0 %	1 607
<i>Sous-titrage</i>	0,0 %	0,0 %	4 554
<i>Terminologie</i>	0,3 %	0,0 %	9 416
<i>Validation interne</i>	25,9 %	22,3 %	10 608 798
<i>Gestion des demandes de clients</i>	1,8 %	1,4 %	651 913
<i>Prétraitement technique et préformatage (TECH + TAO)</i>	2,1 %	1,7 %	790 548
<i>Gestion de l'externalisation</i>	1,5 %	1,1 %	544 636
<i>Post-traitement (TAO + TECH)</i>	1,3 %	1,0 %	478 620
<i>Gestion des mémoires de traduction et de la traduction automatique</i>	0,9 %	0,7 %	346 587
<i>IATE</i>	0,4 %	1,7 %	825 206
<i>Autres activités opérationnelles</i>	2,7 %	22,4 %	10 685 004
Activités de soutien	24,2 %	19,0 %	9 079 836
Activités de gestion et de surveillance	8,3 %	3,7 %	1 763 958
Projets/Innovation	5,2 %	2,8 %	1 320 584
Crédits du titre 10: «Réserves» non attribués à une activité	0 %	0 %	0
Total	100 %	100 %	47 664 100

Description de la sous-activité

Activités	Description
<i>Traduction</i>	Traduction de documents et de marques de l'UE. Dans le cadre de cette activité, seul le coût de la traduction interne est pris en considération, puisque la traduction est effectuée en interne.
<i>Révision</i>	Les traducteurs internes effectuent cette activité, qui consiste à comparer la version traduite avec le document original.
<i>Modification</i>	Modification de documents traduits en fonction des commentaires reçus. Les traducteurs internes effectuent cette activité.
<i>Contrôle rédactionnel</i>	Le contrôle rédactionnel consiste à examiner la version traduite d'un document.
<i>Transcription</i>	Conversion d'un fichier audio et/ou vidéo en un texte écrit de haute qualité, au moyen de technologies de reconnaissance vocale.
<i>Sous-titrage</i>	Sous-titrage et traduction de vidéos.
<i>Validation interne</i>	Évaluation des traductions effectuées par des fournisseurs de services externes.
<i>Gestion des demandes de clients</i>	Cette activité consiste à analyser les commandes des clients et à déterminer les caractéristiques du produit (format, domaine, etc.).
<i>Prétraitement technique et préformatage (TECH + TAO)</i>	Cette activité consiste, sur réception d'une demande de traduction, à télécharger la traduction dans les mémoires de traduction et dans le système de traduction automatique, en vue de sa traduction. Il s'agit d'une étape technique dans laquelle chaque document doit être téléchargé. Elle permet aux mémoires de traduction de mettre le document en correspondance avec les mémoires existantes et donc de calculer la ristourne potentielle pour les clients.
<i>Gestion de l'externalisation</i>	Sélection des travailleurs indépendants, puis préparation et gestion de leurs contrats.
<i>Post-traitement (TAO + TECH)</i>	Formatage des documents et résolution des problèmes techniques.
<i>Gestion des mémoires de traduction et de la traduction automatique</i>	Organisation et mise à jour du contenu des mémoires de traduction et du corpus de traduction automatique.
<i>Terminologie</i>	Organisation de l'activité de recherche terminologique (recherche, traduction, vérification, etc.).
<i>IATE</i>	Gestion de la base de données IATE
<i>Autres activités opérationnelles essentielles</i>	Ces activités incluent les autres activités opérationnelles essentielles, telles que le prétraitement linguistique, les services de traduction externe, etc.

Le tableau ci-dessous montre le nombre total de pages, les termes et les prévisions de recettes pour 2023 par rapport au budget 2022. Le tableau présente les prévisions pour 2023 fournies par les clients. Des informations plus détaillées sur les prévisions des clients et les volumes de traduction sont fournies à la partie III, «État des recettes et des dépenses – Détails».

	Avant-projet de budget 2023	Budget 2022	Comparaison
Prévision du nombre total de pages de marques de l'UE	187 360	197 221	-5,0 %
Prévision du nombre total de pages de documents	415 346	414 394	0,2 %
<i>Nombre total de pages</i>	<i>602 706</i>	<i>611 615</i>	<i>-1,5 %</i>
Prévision du nombre total de listes de termes	78 842	82 427	-4,3 %
Prévision de recettes totales provenant de la traduction, de la terminologie et les listes de termes	46 701 500	48 101 600	-2,9 %

II. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES – VUE D'ENSEMBLE

Titre	Intitulé	Avant-projet de budget 2023	Budget 2022	Résultat 2021
	RECETTES			
1	PAIEMENTS PROVENANT DES AGENCES, OFFICES, INSTITUTIONS ET ORGANES	46 701 500	48 101 600	45 069 367
2	SUBVENTION DE LA COMMISSION	p.m.	p.m.	0
3	COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE	694 100	663 100	632 642
4	AUTRES RECETTES	268 500	272 400	858 682
5	EXCÉDENT REPORTÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET TRANSFERTS À PARTIR DES RÉSERVES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS	p.m.	p.m.	0
	Réserve pour la stabilité des prix			
	Réserve pour investissements exceptionnels	p.m.	p.m.	0
		p.m.	p.m.	0
6	REMBOURSEMENTS	p.m.	p.m.	0
	TOTAL	47 664 100	49 037 100	46 560 692
	DÉPENSES			
1	PERSONNEL	28 959 500	28 768 200	25 693 924
2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	8 222 200	8 273 600	7 590 045
3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	10 482 400	11 069 300	11 016 240
10	RÉSERVES	p.m.	926 000	0
	TOTAL	47 664 100	49 037 100	44 300 208

III. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES 2023 – DÉTAILS

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2023	Budget 2022	Résultat 2021	Commentaires
RECETTES					
1000	Agence européenne pour l'environnement (AEE)	209 700	195 000	212 938	2 363 pages
1001	Fondation européenne pour la formation (ETF)	62 400	62 400	368 575	717 pages
1002	Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT)	384 100	384 100	284 833	4 416 pages
1003	Agence européenne des médicaments (EMA)	3 289 000	3 296 300	3 403 699	Documents: 35 140 pages; listes de termes: 230 termes
1004	Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	645 400	639 000	1 092 984	7 419 pages
1005	Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	5 470 500	5 470 500	4 898 966	Documents: 54 687 pages; listes de termes: 68 800 termes; Dessins ou modèles communautaires: 8 000 termes
1006	Marques de l'EUIPO	7 815 200	8 268 600	10 941 719	187 360 pages
1007	Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	38 700	38 700	32 818	445 pages
1008	Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol)	50 700	50 700	76 393	583 pages
1009	Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	421 000	480 000	530 961	4 839 pages
100	Article 100	18 386 700	18 885 300	21 843 885	
1010	Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	117 400	116 200	75 814	1 349 pages
1012	Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	1 172 600	1 262 000	1 108 715	13 215 pages
1014	Banque européenne d'investissement (BEI)	p.m.	p.m.	7 218	
1015	Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	225 700	225 700	283 477	2 595 pages
1016	Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust)	1 202 600	1 269 000	891 406	13 216 pages
1017	Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)	80 600	71 400	120 873	902 pages

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2023	Budget 2022	Résultat 2021	Commentaires
1018	Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne (AESA)	32 300	32 300	0	372 pages
1019	Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (ERA)	278 500	275 700	116 287	3 201 pages
101	Article 101	3 109 700	3 252 300	2 603 790	
1020	Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité (ENISA)	149 700	148 200	464 453	1 721 pages
1021	Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	466 700	550 000	806 411	5 235 pages
1022	Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	2 948 500	2 919 300	615 216	Documents: 32 073 pages; listes de termes: 460 termes
1023	Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	669 700	598 400	310 782	6 798 pages
1024	Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME)	6 300	15 900	35 590	72 pages
1025	Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL)	40 900	162 500	19 334	438 pages
1026	Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation (Chafea)	–	–	391 896	
1027	Agence de l'Union européenne pour le programme spatial (EUSPA)	30 600	27 400	48 136	348 pages
1028	Agence européenne de défense (AED)	4 700	4 700	13 412	54 pages
1029	Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	1 682 100	1 682 100	2 018 080	18 414 pages
102	Article 102	5 999 200	6 108 500	4 723 311	
1030	Agence européenne de contrôle des pêches (AECF)	345 000	358 500	267 632	Documents: 3 887 pages; listes de termes: 29 termes
1031	Entreprise commune Fusion for Energy (EC F4E)	51 800	51 800	10 788	596 pages
1032	Centre satellitaire de l'Union européenne (CSUE)	p.m.	p.m.	0	
1033	Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA)	16 700	22 400	20 479	183 pages
1034	Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)	6 900	6 000	3 790	78 pages

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2023	Budget 2022	Résultat 2021	Commentaires
1035	Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	68 300	67 700	9 902	785 pages
1036	Agence exécutive européenne pour la recherche (REA)	1 994 800	1 955 700	139 285	22 929 pages
1037	Entreprise commune Clean Sky 2 (EC Clean Sky 2)	3 900	3 900	2 337	30 pages
1038	Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	50 800	48 000	47 017	584 pages
1039	Entreprise commune SESAR	14 200	13 800	1 914	158 pages
103	Article 103	2 552 400	2 527 800	503 142	
1042	Entreprise commune «Initiative en matière de santé innovante»	5 000	5 000	4 817	Documents: 48 pages; listes de termes: 192 termes
1043	Entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène 2 (EC PCH 2)	1 900	2 400	1 914	22 pages
1045	Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA)	2 315 400	2 898 600	4 398 500	Documents: 25 803 pages; listes de termes: 1 200 termes
1046	Agence européenne de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	294 300	320 000	205 711	3 469 pages
1047	Autorité européenne des marchés financiers (ESMA)	492 900	596 800	561 923	5 952 pages
1048	Autorité bancaire européenne (ABE)	858 700	858 700	1 236 511	9 772 pages
1049	Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP)	257 500	283 800	105 730	2 855 pages
104	Article 104	4 225 700	4 965 300	6 515 107	
1050	Agence de soutien à l'ORECE (Office de l'ORECE)	139 700	152 300	33 415	1 697 pages
1051	Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	1 121 500	1 224 200	1 413 094	Documents: 13 152 pages; listes de termes: 391 termes
1052	Entreprise commune «Technologies numériques clés»	4 200	4 200	2 001	48 pages
1053	Centre d'opération et d'analyse maritime de lutte contre le trafic de drogue (MAOC-N)	p.m.	p.m.	0	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2023	Budget 2022	Résultat 2021	Commentaires
1054	Conseil de résolution unique (CRU)	1 488 300	1 475 100	1 240 073	12 000 pages
1055	Écoles européennes	64 200	63 600	106 648	738 pages
1056	Entreprise commune «Une Europe fondée sur la bioéconomie circulaire»	9 600	9 500	3 656	110 pages
1057	Entreprise commune «Système ferroviaire européen»	p.m.	p.m.	12 472	
1058	Comité mixte des autorités européennes de surveillance	p.m.	p.m.	0	
1059	Entreprise commune européenne pour le calcul à haute performance (EuroHPC)	5 600	1 600	0	72 pages
105	Article 105	2 833 100	2 930 500	2 811 360	
1060	Autorité européenne du travail (AET)	1 992 200	1 992 200	1 467 157	22 672 pages
1061	Parquet européen	4 110 700	4 080 400	—	Documents: 35 169 pages; Service spécialisé de traduction sur mesure
106	Article 106	6 102 900	6 072 600	1 467 157	
1099	Recettes provenant de nouveaux clients	p.m.	p.m.	1 038 466	
109	Article 109	p.m.	p.m.	1 038 466	
10	PAIEMENTS PROVENANT DES AGENCES, OFFICES ET ORGANES	43 209 700	44 742 300	41 506 218	
1100	Commission européenne	1 160 500	1 150 500	798 103	Documents: 13 339 pages. Le volume de documents comprend les volumes estimés pour la direction générale de la justice et des consommateurs, la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion et la direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME (DG GROW).
1101	Parlement européen	p.m.	p.m.	34 650	
1102	Conseil de l'Union européenne	323 200	320 000	85 978	3 715 pages
1103	Cour des comptes européenne	12 600	12 700	149 891	145 pages
1104	Comité européen des régions	p.m.	p.m.	318	
1105	Comité économique et social européen	p.m.	p.m.	6 256	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2023	Budget 2022	Résultat 2021	Commentaires
1106	Cour de justice de l'Union européenne	p.m.	p.m.	18 336	
1107	Banque centrale européenne	58 800	58 800	48 160	676 pages
1108	Médiateur européen	204 600	102 400	266 431	2 328 pages
1109	Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	1 732 100	1 714 900	2 155 027	19 909 pages
110	Article 110	3 491 800	3 359 300	3 563 149	
11	PAIEMENTS PROVENANT DES INSTITUTIONS	3 491 800	3 359 300	3 563 149	
1	PAIEMENTS PROVENANT DES AGENCES, OFFICES, INSTITUTIONS ET ORGANES	46 701 500	48 101 600	45 069 367	Article 10, paragraphe 2, point b), du règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil, modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil.
2000	Subvention de la Commission	p.m.	p.m.	0	
200	Subvention de la Commission	p.m.	p.m.	0	Article 10, paragraphe 2, point c), du règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil, modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil.
20	SUBVENTION DE LA COMMISSION	p.m.	p.m.	0	
2	SUBVENTION DE LA COMMISSION	p.m.	p.m.	0	
3001	Participation au Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation (CITI)	p.m.	p.m.	0	
3002	Gestion des projets interinstitutionnels	694 100	663 100	632 642	Ce poste couvre les recettes perçues au titre de la gestion des projets interinstitutionnels par le Centre, notamment du projet IATE.
300	Coopération interinstitutionnelle	694 100	663 100	632 642	
30	COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE	694 100	663 100	632 642	
3	COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE	694 100	663 100	632 642	
4000	Intérêts bancaires	p.m.	5 000	0	
400	Intérêts bancaires	p.m.	5 000	0	Cet article couvre les intérêts que le Centre perçoit sur ses comptes bancaires.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2023	Budget 2022	Résultat 2021	Commentaires
4010	Remboursements divers	98 500	97 400	688 682	
401	Remboursements divers	98 500	97 400	688 682	Cet article couvre les remboursements divers, y compris les recettes provenant de la sous-location d'espaces de bureau et de parkings et de l'hébergement d'un centre de données pour l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer.
4020	Contribution financière du gouvernement luxembourgeois	170 000	170 000	170 000	Cette contribution financière du gouvernement luxembourgeois vise les charges locatives annuelles du Centre.
402	Autres contributions	170 000	170 000	170 000	
40	AUTRES RECETTES	268 500	272 400	858 682	
4	AUTRES RECETTES	268 500	272 400	858 682	
5000	Excédent reporté de l'exercice précédent	p.m.	p.m.	0	Excédent reporté de l'exercice précédent, conformément à l'article 17, paragraphe 1, du règlement financier du Centre du 22 septembre 2019.
500	Excédent reporté de l'exercice précédent	p.m.	p.m.	0	
5010	Transfert à partir de la «Réserve pour investissements exceptionnels»	p.m.	p.m.	0	Le transfert à partir de la «Réserve pour investissements exceptionnels» correspond aux dépenses du chapitre 32 «Dépenses liées au programme eCdT».
5015	Transfert à partir de la «Réserve pour la stabilité des prix»	p.m.	p.m.	0	Le transfert à partir de la «Réserve pour la stabilité des prix» est nécessaire pour équilibrer le budget.
501	Transferts à partir des réserves des exercices précédents	p.m.	p.m.	0	
50	EXCÉDENT REPORTÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET TRANSFERTS À PARTIR DES RÉSERVES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS	p.m.	p.m.	0	
5	EXCÉDENT REPORTÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET TRANSFERTS À PARTIR DES RÉSERVES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS	p.m.	p.m.	0	
6000	Remboursements aux clients	p.m.	p.m.	0	
600	Remboursements aux clients	p.m.	p.m.	0	
60	REMBOURSEMENTS AUX CLIENTS	p.m.	p.m.	0	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2023	Budget 2022	Résultat 2021	Commentaires
6	REMBOURSEMENTS	p.m.	p.m.	0	
	Total des recettes	47 664 100	49 037 100	46 560 692	
	DÉPENSES				
1100	Salaires de base	16 656 300	16 596 800	15 224 983	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne et régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, et notamment les articles 62 et 66. Ce crédit est destiné à couvrir le salaire de base des fonctionnaires et agents temporaires.
1101	Allocations familiales	1 555 200	1 541 000	1 324 825	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 62, 67 et 68 et section I de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les allocations de foyer, les allocations pour enfant à charge et les allocations scolaires des fonctionnaires et agents temporaires.
1102	Indemnités de dépaysement et d'expatriation	2 656 000	2 633 600	2 473 481	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 62 et 69 et l'article 4 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités de dépaysement et d'expatriation des fonctionnaires et agents temporaires.
1103	Indemnités de secrétariat	10 200	11 800	8 117	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment l'article 18, paragraphe 1, de son annexe XIII. Ce crédit est destiné à couvrir l'indemnité de secrétariat versée aux fonctionnaires et agents temporaires de la catégorie AST employés en tant que sténodactylo ou dactylo, d'opérateur de télex, de compositeur, de secrétaire exécutif ou de secrétaire principal, qui étaient habilités à la recevoir durant le mois précédant le 1 ^{er} mai 2004.
110	Personnel en activité	20 877 700	20 783 200	19 031 405	
1113	Stagiaires	37 600	37 200	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées aux stagiaires.
1115	Agents contractuels	1 708 400	1 685 600	1 410 555	Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, et notamment son article 3 bis et son titre IV.
111	Agents contractuels et stagiaires	1 746 000	1 722 800	1 410 555	Cet article était auparavant intitulé «Agents auxiliaires et agents locaux».
1120	Perfectionnement professionnel du personnel	175 200	168 600	91 362	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 24 bis.
112	Perfectionnement professionnel du personnel	175 200	168 600	91 362	
1130	Assurance maladie	561 000	554 000	528 174	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 72. Réglementation relative à la couverture des risques de maladie des fonctionnaires de l'Union européenne.
1131	Assurance accidents et maladies professionnelles	82 400	81 400	59 220	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 73 et l'article 15 de son annexe VIII. Ce crédit est destiné à couvrir la quote-part patronale de l'assurance contre les accidents et les maladies professionnelles.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2023	Budget 2022	Résultat 2021	Commentaires
1132	Couverture du risque de chômage	143 200	141 800	133 950	Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, et notamment son article 28 bis. Ce crédit est destiné à assurer les agents temporaires contre le chômage.
1133	Constitution ou maintien de droits à pension	p.m.	p.m.	0	Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, et notamment son article 42. Ce crédit est destiné à couvrir les paiements effectués par le Centre pour le compte des fonctionnaires et agents temporaires afin de constituer ou de maintenir leurs droits à pension dans leur pays d'origine.
1134	Contribution au régime communautaire de pensions	3 593 200	3 548 400	3 336 261	Ce crédit est destiné à couvrir la quote-part patronale du Centre dans le régime communautaire de pensions.
113	Cotisations sociales à la charge de l'employeur	4 379 800	4 325 600	4 057 606	
1140	Allocations et indemnités à la naissance et en cas de décès	1 400	1 400	0	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 70, 74 et 75. Ce crédit est destiné à couvrir: — les crédits liés aux allocations de naissance pour les enfants du personnel dont le pays d'origine ne prévoit pas ce type d'allocation; — en cas de décès d'un fonctionnaire, le versement de l'intégralité de la rémunération du défunt jusqu'à la fin du troisième mois suivant celui du décès et les frais de transport du corps jusqu'au lieu d'origine du fonctionnaire. En cas de décès, les crédits correspondants seront transférés à partir du poste 1100.
1141	Frais de déplacement pour congé annuel	254 400	249 800	244 914	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment l'article 8 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir le paiement des frais forfaitaires de voyage pour le fonctionnaire ou l'agent temporaire, pour son conjoint et pour les personnes à sa charge, du lieu d'affectation au lieu d'origine.
1143	Indemnités forfaitaires de fonctions	p.m.	p.m.	0	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment l'article 14 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités forfaitaires de fonctions des fonctionnaires ou agents temporaires qui engagent régulièrement des frais de représentation dans l'exercice de leurs fonctions.
114	Allocations et indemnités diverses	255 800	251 200	244 914	
1150	Heures supplémentaires	p.m.	p.m.	0	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 56 et son annexe VI. Ce crédit est destiné à couvrir le paiement forfaitaire ou horaire des heures supplémentaires effectuées par les fonctionnaires et agents temporaires de la catégorie AST et les agents locaux qui n'ont pas pu être compensées par du temps libre en vertu du régime normal.
115	Heures supplémentaires				

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2023	Budget 2022	Résultat 2021	Commentaires
1171	Techniciens de conférence et interprètes indépendants	p.m.	p.m.	0	Rémunération des interprètes indépendants recrutés par le Centre pour des conférences exceptionnelles pour lesquelles la Commission n'est pas en mesure d'assurer l'interprétation. Outre la rémunération, il s'agit notamment des cotisations à un régime d'assurance-vie et d'assurance contre les risques de maladie, d'accident et de décès, ainsi que du remboursement des frais de voyage et des indemnités forfaitaires de voyage pour les interprètes indépendants, dont l'adresse professionnelle n'est pas située au lieu d'affectation.
1175	Personnel intérimaire	277 800	271 000	86 324	Ce crédit est destiné à couvrir le recours au personnel intérimaire.
117	Services complémentaires	277 800	271 000	86 324	
1180	Frais divers de recrutement du personnel	38 800	38 800	26 496	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 27 à 31 et 33. Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses occasionnées par les procédures de recrutement.
1181	Frais de voyage	11 400	12 000	3 933	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 20 et 71 et l'article 7 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les frais de voyage des fonctionnaires et agents temporaires (y compris les membres de leur famille) à l'entrée ou à la sortie du Centre.
1182	Indemnités d'installation, de réinstallation et de mutation	66 200	65 600	37 740	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment les articles 5 et 6 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités d'installation des fonctionnaires et agents temporaires tenus de changer de résidence après leur entrée en fonction ou lors de la cessation définitive de leurs fonctions et de leur installation ailleurs.
1183	Frais de déménagement	26 000	25 800	10 200	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 20 et 71 et l'article 9 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les frais de déménagement des fonctionnaires et agents temporaires tenus de changer de résidence après leur entrée en fonction, ou lors de leur mutation vers un nouveau lieu de travail, ou lors de la cessation définitive de leurs fonctions et de leur installation ailleurs.
1184	Indemnités journalières temporaires	83 000	82 200	71 580	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 20 et 71 et l'article 10 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités journalières dues aux fonctionnaires et agents temporaires qui prouvent avoir été obligés de changer de résidence après leur entrée en fonction (mutation comprise).
118	Frais divers de recrutement et de mutation de personnel	225 400	224 400	149 950	
1190	Coefficients correcteurs des rémunérations	1 500	1 600	0	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 64 et 65. Ce crédit est destiné à couvrir le coût des coefficients correcteurs appliqués à la rémunération des fonctionnaires et agents temporaires, ainsi que le paiement des heures supplémentaires.
119	Coefficients correcteurs des rémunérations et ajustements apportés à la rémunération	1 500	1 600	0	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2023	Budget 2022	Résultat 2021	Commentaires
11	PERSONNEL EN ACTIVITÉ	27 939 200	27 748 400	25 072 115	
1300	Frais de missions, de déplacements et autres dépenses accessoires	58 200	55 400	500	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses de transport, le paiement des indemnités journalières de mission et les dépenses accessoires ou exceptionnelles encourues par le personnel statutaire en mission dans l'intérêt du Centre, conformément aux dispositions du statut des fonctionnaires de l'Union européenne.
130	Missions et déplacements	58 200	55 400	500	
1310	Frais de mission liés à la formation	22 200	21 200	0	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de mission encourus lors des formations se déroulant en dehors du Luxembourg.
131	Missions et déplacement liés à la formation	22 200	21 200	0	
13	MISSIONS ET DÉPLACEMENTS	80 400	76 600	500	
1400	Restaurants et cantines	2 100	2 100	2 565	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de fonctionnement des restaurants, cafétérias et cantines, notamment les contrats d'entretien des installations, de fourniture de matériel, etc.
140	Infrastructure à caractère socio-médical	2 100	2 100	2 565	
1410	Service médical	75 400	65 000	26 000	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 59 et l'article 8 de son annexe II.
141	Service médical	75 400	65 000	26 000	
1420	Autres dépenses	787 000	773 000	546 453	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées à la participation au Comité des activités sociales ainsi qu'aux crèches et établissements d'enseignement. Le crédit se fonde sur les prévisions de l'Office pour les infrastructures et la logistique de la Commission.
1421	Relations sociales	14 000	14 000	3 515	Ce crédit est destiné à encourager et à financer toutes les initiatives visant à promouvoir les relations sociales entre les membres du personnel de nationalités différentes, les autres aides et subventions accordées au personnel, ainsi que les frais liés à l'organisation de réceptions pour les membres du personnel.
142	Autres dépenses	801 000	787 000	549 968	
14	INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIO-MÉDICAL	878 500	854 100	578 533	
1520	Échanges de personnel	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées au détachement ou à l'affectation temporaire de fonctionnaires et d'agents temporaires du Centre auprès d'organismes nationaux ou internationaux.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2023	Budget 2022	Résultat 2021	Commentaires
1521	Fonctionnaires du Centre détachés temporairement auprès d'administrations nationales, d'organisations internationales ou d'institutions ou entreprises du secteur public.	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées au détachement ou à l'affectation temporaire de fonctionnaires et d'agents temporaires du Centre auprès d'organismes nationaux ou internationaux.
152	Mobilité	p.m.	p.m.	0	
15	MOBILITÉ	p.m.	p.m.	0	
1600	Secours extraordinaire	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir l'aide en espèces pouvant être accordée à un fonctionnaire, à un ancien fonctionnaire ou aux survivants d'un fonctionnaire décédé se trouvant dans une situation difficile.
160	Assistance sociale	p.m.	p.m.	0	
1620	Autres dépenses	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir l'aide aux familles, l'accueil de nouveaux membres du personnel, l'assistance juridique, les subventions pour les scouts et les guides, ainsi que la subvention au secrétariat de l'association des parents.
162	Autres dépenses	p.m.	p.m.	0	
1630	Centre de la petite enfance	57 400	85 000	42 550	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées aux crèches et aux établissements d'enseignement. Le crédit se fonde sur les prévisions du Parlement européen.
163	Centre de la petite enfance	57 400	85 000	42 550	
1640	Aide supplémentaire en faveur des personnes handicapées	1 500	1 600	0	Ce crédit est destiné à permettre au personnel handicapé en activité, aux conjoints et aux enfants à charge, après épuisement des droits nationaux, de se faire rembourser des dépenses (autres que médicales) reconnues nécessaires, résultant du handicap et appuyées par des pièces justificatives.
164	Aide supplémentaire en faveur des personnes handicapées	1 500	1 600	0	
16	SERVICES SOCIAUX	58 900	86 600	42 550	
1700	Frais de réception et de représentation	2 500	2 500	226	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de réception et de représentation, ainsi que les réceptions diverses.
170	Réception et représentation	2 500	2 500	226	
17	RÉCEPTION ET REPRÉSENTATION	2 500	2 500	226	
1900	Pensions et allocations de départ	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les pensions et les allocations de départ.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2023	Budget 2022	Résultat 2021	Commentaires
190	Pensions	p.m.	p.m.	0	
19	PENSIONS	p.m.	p.m.	0	
1	PERSONNEL	28 959 500	28 768 200	25 693 924	
2000	Location d'immeubles et frais accessoires	2 005 800	1 856 800	2 272 674	Ce crédit est destiné à couvrir le paiement des loyers d'immeubles ou de parties d'immeubles et d'emplacements de parking occupés par le Centre.
200	Investissement immobilier, location d'immeubles et frais accessoires	2 005 800	1 856 800	2 272 674	
2010	Assurance	13 000	17 700	13 419	Ce crédit est destiné à couvrir les primes d'assurance couvrant les immeubles ou parties d'immeubles occupés par le Centre.
201	Assurance	13 000	17 700	13 419	
2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	180 300	229 800	243 300	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses courantes.
202	Eau, gaz, électricité et chauffage	180 300	229 800	243 300	
2030	Nettoyage et entretien	206 200	252 400	259 085	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de nettoyage (nettoyage ordinaire, achat de produits de nettoyage, de lavage, de blanchissage, de nettoyage à sec, etc.), les frais d'entretien du matériel et des installations techniques (ascenseurs, chauffage central, climatisation, etc.) et les frais d'élimination des déchets.
203	Nettoyage et entretien	206 200	252 400	259 085	
2040	Aménagement des locaux	15 000	16 000	90 410	Ce crédit est destiné à couvrir l'aménagement des locaux et les réparations effectuées dans l'immeuble.
204	Aménagement des locaux	15 000	16 000	90 410	
2050	Sécurité et surveillance des immeubles	252 800	247 400	136 477	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses diverses encourues pour les immeubles en matière de sécurité et de sûreté, notamment les contrats relatifs à la surveillance des bâtiments, la location d'extincteurs et le réapprovisionnement y afférent, l'achat et l'entretien du matériel de lutte contre les incendies, le renouvellement de l'équipement des fonctionnaires agissant en tant que pompiers volontaires et les coûts des inspections réglementaires.
205	Sécurité et surveillance des immeubles	252 800	247 400	136 477	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2023	Budget 2022	Résultat 2021	Commentaires
2060	Acquisition de biens immobiliers	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir l'éventuelle acquisition d'un immeuble en tant que siège du Centre.
206	Acquisition de biens immobiliers	p.m.	p.m.	0	
2080	Dépenses préalables à l'acquisition ou à la construction de biens immeubles	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées aux rapports des experts s'agissant des biens immeubles.
208	Dépenses préalables à l'acquisition ou à la construction de biens immeubles	p.m.	p.m.	0	
2090	Autres dépenses	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir d'autres dépenses courantes non spécifiquement prévues, par exemple les frais administratifs autres que les services aux collectivités (eau, gaz et électricité), l'entretien, les taxes municipales et les coûts accessoires.
209	Autres dépenses	p.m.	p.m.	0	
20	INVESTISSEMENT IMMOBILIER, LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	2 673 100	2 620 100	3 015 365	
2100	Achat, travaux, entretien et maintenance du matériel informatique et des logiciels	2 196 800	2 465 300	2 266 413	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat ou la location de matériel informatique, le développement de logiciels, l'entretien de logiciels ou de progiciels et de consommables divers pour le traitement des données, etc. Les équipements de télécommunication, les photocopieurs et les imprimantes sont également enregistrés sous ce poste.
210	Technologies de l'information	2 196 800	2 465 300	2 266 413	
2120	Services externes pour l'exploitation, la mise en œuvre, le développement et l'entretien de logiciels et de systèmes	2 613 000	2 471 400	1 857 306	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées au personnel opérationnel externe (opérateurs, administrateurs, ingénieurs systèmes, etc.).
212	Services de technologies de l'information	2 613 000	2 471 400	1 857 306	
21	TRAITEMENT DES DONNÉES	4 809 800	4 936 700	4 123 719	
2204	Matériel de bureau	5 000	5 000	3 000	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat, la location, l'entretien et la réparation de matériel de bureau et d'installations techniques, à l'exclusion du matériel tel que les imprimantes et les photocopieurs.
220	Installations techniques et matériel de bureau	5 000	5 000	3 000	
2210	Nouveaux achats	10 000	10 000	3 000	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat, le renouvellement, l'entretien, l'utilisation et la réparation de mobilier.
221	Mobilier	10 000	10 000	3 000	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2023	Budget 2022	Résultat 2021	Commentaires
2230	Acquisition de matériel de transport	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat d'un véhicule officiel pour le Centre.
2232	Location de matériel de transport	7 700	7 700	5 821	Ce crédit est destiné à couvrir la location de véhicules officiels sous forme de contrat de longue durée, ainsi que les dépenses de location occasionnelle de véhicules occasionnées pour répondre à certains besoins imprévus.
2233	Entretien, utilisation et réparation de matériel de transport	2 000	2 000	700	Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'entretien et de fonctionnement des véhicules, ainsi que les frais liés à l'utilisation des transports publics.
223	Matériel de transport	9 700	9 700	6 521	
2250	Dépenses de documentation et de bibliothèque	20 000	22 000	20 756	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat de fonds de bibliothèques, les abonnements à des journaux, périodiques et services en ligne tels que les dictionnaires, ainsi que d'autres dépenses de documentation et de bibliothèque.
2255	Documentation, traduction et outils multilingues	8 000	15 000	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées à la documentation, à la traduction et aux outils multilingues, concernant par exemple l'acquisition, la consolidation et l'extension du contenu des bases de données linguistiques et terminologiques, des mémoires de traduction et des dictionnaires de traduction automatique.
225	Dépenses de documentation et de bibliothèque	28 000	37 000	20 756	
22	BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	52 700	61 700	33 277	
2300	Papeterie et fournitures de bureau	16 000	16 000	12 951	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat de papier et de fournitures de bureau.
230	Papeterie et fournitures de bureau	16 000	16 000	12 951	
2320	Frais bancaires	10 000	3 000	1 800	Ce crédit est destiné à couvrir les frais bancaires et les frais de connexion au réseau interbancaire de télécommunications.
2321	Pertes de change	p.m.	p.m.	0	Ce poste est destiné à couvrir les pertes de change subies par le Centre dans la gestion de son budget, dans la mesure où ces pertes ne peuvent pas être compensées sur les gains de change.
232	Dépenses financières	10 000	3 000	1 800	
2330	Dépenses juridiques	20 000	20 000	19 765	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses résultant de précontentieux et du recours à l'assistance d'avocats ou autres experts.
233	Dépenses juridiques	20 000	20 000	19 765	
2340	Dommages et intérêts	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses à prendre en charge par le Centre au titre de dommages et intérêts ainsi que celles résultant de la mise en jeu de sa responsabilité civile.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2023	Budget 2022	Résultat 2021	Commentaires
234	Dommages et intérêts	p.m.	p.m.	0	
2350	Assurances diverses	10 800	10 300	9 195	Ce crédit est destiné à couvrir l'assurance multirisque, la responsabilité civile, l'assurance contre le vol et l'assurance couvrant la responsabilité des comptables et régisseurs d'avances.
2352	Frais divers de réunions internes	3 000	3 000	1 250	Ce crédit est destiné à couvrir les frais liés à l'organisation des réunions internes.
2353	Déménagements internes et travaux de manutention associés	3 000	10 000	20 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de déménagement tant à l'intérieur du bâtiment que vers un nouveau bâtiment.
2359	Autres dépenses	3 100	3 100	0	Ce crédit est destiné à couvrir d'autres dépenses opérationnelles non spécifiquement prévues.
235	Autres dépenses de fonctionnement	19 900	26 400	30 445	
2360	Services d'audit externe et d'évaluation	22 000	20 000	10 066	Ce crédit est destiné à couvrir les coûts liés aux services d'audit externe et d'évaluation, tels que l'audit des comptes annuels.
236	Services d'audit externe et d'évaluation	22 000	20 000	10 066	
2390	Services de traduction fournis par la Commission	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les travaux de traduction, y compris de dactylographie, effectués par la Commission pour le compte du Centre.
2391	Interprétation	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les services d'interprétation à facturer au Centre, notamment par les institutions de l'UE.
2392	Assistance administrative de la Commission	149 600	145 400	115 850	Ce crédit est destiné à couvrir l'assistante administrative fournie par la Commission pour le Centre.
2393	Publications	10 000	10 000	6 468	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de publication du budget, du rapport d'activité et d'autres activités de communication du Centre.
2394	Diffusion	10 000	10 000	5 000	Ce crédit est destiné à couvrir les activités de diffusion, notamment les frais de promotion et de marketing (catalogues, brochures, publicités, études de marché, etc.) ainsi que les frais encourus pour informer et aider le public et les clients.
2395	Autres services fournis par les institutions et les agences	12 400	12 200	7 273	Ce crédit est destiné à couvrir les services fournis au Centre par les institutions et agences de l'UE, tels que les services fournis dans le cadre de la coordination des agences.
239	Services interinstitutionnels	182 000	177 600	134 591	
23	DÉPENSES ADMINISTRATIVES COURANTES	269 900	263 000	209 618	
2400	Frais d'affranchissement et de port	20 400	19 800	17 737	Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'affranchissement et de port, y compris pour les colis postaux.
240	Affranchissement	20 400	19 800	17 737	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2023	Budget 2022	Résultat 2021	Commentaires
2410	Frais de téléphone, de transmetteur d'ordre, de radio, de télévision et d'abonnement	217 800	192 800	165 197	Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'abonnement et de communication dans le cadre du téléphone, du télécopieur, des téléconférences et de la transmission de données. Les dépenses liées aux équipements de télécommunication sont enregistrées au poste 2100.
241	Télécommunications	217 800	192 800	165 197	
24	AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	238 200	212 600	182 933	
2500	Réunions en général	1 000	2 000	0	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de voyage, les frais de séjour et les frais accessoires encourus par les experts et autres visiteurs, ainsi que par les comités interinstitutionnels invités à participer aux réunions, comités, groupes de travail et séminaires.
250	Frais de réunions et de convocations	1 000	2 000	0	
2550	Frais divers d'organisation et de participation à des conférences, congrès et réunions	20 000	20 000	0	Ce crédit est destiné à couvrir les frais divers d'organisation et de participation à des conférences, congrès et réunions. Il est également destiné à couvrir les frais liés à l'organisation de réunions externes non couvertes par l'infrastructure existante.
255	Frais divers d'organisation et de participation à des conférences, congrès et réunions	20 000	20 000	0	
25	FRAIS DE RÉUNIONS	21 000	22 000	0	
2600	Réunions du conseil d'administration	20 000	20 000	0	Crédits pour les frais de voyage, les frais de séjour et les frais accessoires encourus par les membres du conseil d'administration invités à participer aux réunions, comités et groupes de travail.
260	Frais de réunions	20 000	20 000	0	
2610	Organisation des réunions du conseil d'administration	7 500	7 500	0	Ce crédit est destiné à couvrir l'organisation des réunions du conseil d'administration.
261	Organisation des réunions du conseil d'administration	7 500	7 500	0	
2650	Interprétation	30 000	30 000	25 132	Ce crédit est destiné à couvrir les services d'interprétation à facturer au Centre, notamment par les institutions de l'UE pour les réunions du conseil d'administration.
265	Interprétation	30 000	30 000	25 132	
26	CONSEIL D'ADMINISTRATION	57 500	57 500	25 132	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2023	Budget 2022	Résultat 2021	Commentaires
2700	Consultations, études et enquêtes à caractère limité	100 000	100 000	0	Ce crédit est destiné à faciliter le recrutement d'experts qualifiés dans des domaines administratifs pour des conseils, études et enquêtes, à savoir des rapports d'évaluation, ainsi que les frais des consultants externes.
270	Consultations, études et enquêtes à caractère limité	100 000	100 000	0	
27	CONSULTATIONS ET ÉTUDES	100 000	100 000	0	
2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	8 222 200	8 273 600	7 590 045	
3000	Services de traduction externes	9 670 000	10 290 000	10 192 405	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées à la prestation de services linguistiques par des fournisseurs de services externes.
3001	Services techniques liés aux services linguistiques	60 000	60 000	48 813	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées aux services techniques liés aux services linguistiques.
300	Services de traduction externes	9 730 000	10 350 000	10 241 218	
30	SERVICES DE TRADUCTION EXTERNES	9 730 000	10 350 000	10 241 218	
3100	Coopération interinstitutionnelle dans le domaine linguistique	752 400	719 300	718 353	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées aux activités décidées par le Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation (CITI) en vue de promouvoir la coopération interinstitutionnelle dans le domaine linguistique. Les dépenses liées au projet IATE sont couvertes par les recettes du poste 3002 «Gestion des projets interinstitutionnels», à l'exclusion de la part du Centre dans ces dépenses.
310	Dépenses liées à la coopération interinstitutionnelle	752 400	719 300	718 353	
31	DÉPENSES LIÉES À LA COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE	752 400	719 300	718 353	
3200	Frais de missions et autres dépenses de personnel liées au programme eCdT	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses de transport, le paiement des indemnités journalières de mission et les dépenses accessoires ou exceptionnelles encourues par le personnel lors de missions relevant du programme eCdT.
3201	Dépenses opérationnelles diverses liées au programme eCdT	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses opérationnelles diverses liées au programme eCdT, à l'exclusion de celles concernant les technologies de l'information.
3202	Dépenses liées au matériel informatique et aux logiciels du programme eCdT	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées au matériel informatique et aux logiciels du programme eCdT.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2023	Budget 2022	Résultat 2021	Commentaires
3203	Conseils en matière de technologies de l'information dans le cadre du programme eCdT	p.m.	p.m.	56 669	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées aux conseils en matière de technologies de l'information dans le cadre du programme eCdT.
320	Dépenses liées au programme eCdT	p.m.	p.m.	56 669	
32	DÉPENSES LIÉES AU PROGRAMME ECDT	p.m.	p.m.	56 669	Ce chapitre contient des crédits pour les dépenses liées au programme eCdT, transférés depuis la «Réserve pour investissements exceptionnels» au poste de recettes 5010.
3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	10 482 400	11 069 300	11 016 240	
10003	Réserve pour la stabilité des prix	p.m.	926 000	0	Réserve créée en 2011 pour la stabilité des prix. À la fin 2023, le montant total de la réserve est de 8 933 996 EUR.
10004	Fonds permanent de préfinancement	p.m.	p.m.	0	Le fonds permanent de préfinancement est prévu par l'article 71 bis du règlement financier du Centre de traduction. Le montant total du fonds est de 16 529 466 EUR.
10006	Réserve pour investissements exceptionnels	p.m.	p.m.	0	Aucun crédit n'a été mis de côté en 2023 pour couvrir des investissements exceptionnels. Le montant total de la réserve est de 90 489 EUR. Ce montant tient compte de la consommation au poste de recettes 5010.
10008	Déficit reporté de l'exercice précédent	p.m.	p.m.	0	Déficit reporté de l'exercice précédent, conformément à l'article 17, paragraphe 3, du règlement financier du Centre du 22 septembre 2019.
1000	Crédits provisionnels	p.m.	926 000	0	
100	CRÉDITS PROVISIONNELS	p.m.	926 000	0	
10	RÉSERVES	p.m.	926 000	0	
	Total des dépenses	47 664 100	49 037 100	44 300 208	

Annexe 1 – Tableau des Effectifs

Groupes de fonctions et grades	2021		2022		2023	
	Pourvus au 31.12.2021		Autorisés en vertu du budget 2022 de l'UE		Demande du Centre pour le projet de budget de l'UE 2023	
	Postes permanents	Agents temporaires	Postes permanents	Postes temporaires	Postes permanents	Postes temporaires
AD 16	0	0	0	0	0	0
AD 15	0	0	0	0	0	0
AD 14	1	0	1	1	1	1
AD 13	1	0	2	0	3	0
AD 12	9	3	13	6	13	7
AD 11	5	5	7	6	7	6
AD 10	2	7	8	6	8	7
AD 9	5	8	7	18	7	21
AD 8	9	17	6	23	6	24
AD 7	5	20	2	20	2	18
AD 6	4	15	0	12	0	8
AD 5	0	16	0	0	0	2
TOTAL AD	41	91	46	92	47	94
AST 11	0	0	0	0	0	0
AST 10	0	0	1	0	1	0
AST 9	4	1	2	2	3	2
AST 8	1	2	1	1	0	1
AST 7	1	2	1	5	1	7
AST 6	0	9	0	9	0	10
AST 5	0	12	0	17	0	17
AST 4	0	10	0	10	0	10
AST 3	0	8	0	4	0	1
AST 2	0	0	0	0	0	0
AST 1	0	0	0	0	0	0
TOTAL AST	6	44	5	48	5	48
AST/SC 6	0	0	0	0	0	0
AST/SC 5	0	0	0	0	0	0
AST/SC 4	0	0	0	0	0	0
AST/SC 3	0	1	0	1	0	2
AST/SC 2	0	1	0	1	0	0
AST/SC 1	0	0	0	0	0	0
TOTAL AST/SC	0	2	0	2	0	2
TOTAL	47	137	51	142	52	144
PERSONNEL TOTAL	184		193		196	

Estimation du nombre d'agents contractuels (exprimée en équivalents temps plein)

Groupes de fonctions	2021 (réellement pourvus)	2022	2023
GF IV	5,0	14,0	14,0
GF III	15,3	14,0	14,0
GF II	0,7	0,0	0,0
GF I	0,0	0,0	0,0
Total AC	21,0	28	28